

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DICASTÈRE : SALIMA MOYARD

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : JULIEN GROSCLAUDE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT : ARNAUD WEISS (DEPUIS LE 1^{ER} MAI 2023)

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 23

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 18.9



Photo: Alain Grosclaude

Outre la supervision de la mise en œuvre des politiques publiques décidées par le Conseil administratif, le Secrétaire général, Julien Grosclaude, assure la direction de l'administration et, à ce titre, assume la responsabilité hiérarchique de l'ensemble des chef-fes de service, du contrôleur interne ainsi que du secrétariat commun à la direction de l'administration et au Conseil administratif. Depuis le 1^{er} mai 2023, il est épaulé dans sa mission par Arnaud Weiss, Secrétaire général adjoint. Ce dernier a également la charge de diriger les activités de la réception de la Mairie, du secrétariat du Conseil municipal, des archives communales, du Pôle communication et événements et de l'Office d'état civil.

RÉORGANISATION DE L'ADMINISTRATION

Lancy connaît depuis plusieurs années un développement important et une croissance de sa population. Des enjeux de taille pour son administration, qui doit assurer la qualité et le renouvellement des prestations publiques. Devant ces défis, l'administration communale doit constamment adapter sa structure, en termes de ressources humaines et de locaux notamment. Une réorganisation impactant les organigrammes de la direction de l'administration et des services ainsi que de nombreux déménagements ont marqué la seconde partie de l'année 2023.

Les ressources humaines ont été détachées du Secrétariat général pour devenir un service à part entière, sous la conduite d'Éric Spielmann. Mauricio Estrada Muñoz a pris la tête du nouveau Service de la culture, dissocié du Pôle communication. Ce dernier a été rattaché au Secrétariat général et a agrégé au même moment les activités événementielles. Enfin, la promotion économique, anciennement rattachée au Service de la culture et de la communication, fait désormais partie du Service de l'aménagement du territoire.

Le Service des affaires sociales et du logement ainsi que le Service financier et de l'informatique ont pris leurs quartiers dans le nouvel immeuble de Trèfle d'Or (route de Saint-Julien 63) et d'autres rocares, concernant notamment le Service des ressources humaines et le Pôle communication et événements ont été réalisées.

UN PREMIER PAS VERS LA GED

Comme de nombreuses communes, Lancy doit travailler au projet de gestion électronique des documents (GED). Pour ce faire, un premier accord a été signé en 2023 avec le Service intercommunal d'informatique (SIACG) pour créer un ensemble de processus visant

la numérisation des documents et à terme leur dématérialisation. Une lettre d'intention a été formalisée par le Conseil administratif dans ce sens.

PÔLE COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTS

Le Pôle communication et événements compte 7 collaboratrices et collaborateurs. Pour ce qui relève de la partie communication, le Pôle gère différents domaines: le digital, les relations publiques, la communication institutionnelle, la communication visuelle et audiovisuelle, la communication rédactionnelle, la communication événementielle et la communication interne.

Pour la partie événementielle, deux personnes sont en charge des événements internes et externes ainsi que des inaugurations, dont une personne qui se consacre également aux grandes manifestations (Fête des écoles, Lancy en été, Marché de Noël) et aux marchés alimentaires hebdomadaires.

La réorganisation régulière du Pôle communication et événements est le corollaire de l'évolution constante de la commune et de l'administration. Durant le second semestre 2023, suite à l'intégration des activités événementielles au sein du pôle, l'accent a été mis sur la révision et la formalisation des processus et des activités de la nouvelle structure.

Quelques opérations marquantes

- « Vos services, nos visages »: campagne d'affichage et digitale lancée durant l'été 2023, qui présente une série de portraits de collaboratrices et collaborateurs de l'administration, visant à valoriser les prestations communales et les métiers de l'administration.
- « Fonds Biodiversité »: pour cette opération inédite à Genève, une campagne a été menée au printemps 2023 par des relations presse, une vidéo didactique,

des flyers d'information et des messages sur les réseaux sociaux pour faire connaître ce fonds destiné à soutenir la plantation d'arbres par des propriétaires privés. Leur implication est vitale et ce fonds représente une première cantonale.

- «Zones 30 km/h»: campagne d'information menée à l'automne 2023, destinée aux habitant-es, a été relayée par une série d'affichage, des dépliants distribués en tout-ménage, une vidéo sur le site web et des messages sur les réseaux sociaux. Elle informait sur les périmètres à vitesse limitée et leurs règles très spécifiques, parfois méconnues, dans le but de favoriser la cohabitation harmonieuse des différents modes de déplacement.
- «Grandir à Lancy»: magazine spécial publié et distribué en tout-ménage dédié à la nouvelle politique communale de la petite enfance. Le pôle a contribué également à la création d'un site internet www.eveplancy.ch, qui présente tous les espaces de vie et d'éducation préscolaire lancéens ainsi que l'accueil familial de jour, et facilite les démarches des parents.

Quelques chiffres

- En 2023, 15 communiqués de presse émanant de la Ville de Lancy, 2 communiqués conjoints et 5 communiqués relayés (de partenaires) ont été diffusés.
- Le site web a reçu 353 127 visites uniques, pour un total de 1 103 398 pages vues.
- Du côté des réseaux sociaux:
 - LinkedIn recense 5 453 abonné-es, soit une croissance de plus de 3 294 abonné-es.
 - Facebook compte 6 400 abonné-es (en progression de +497).
 - Instagram recense 3 694 abonné-es (en progression de +972).
 - La chaîne YouTube de la Ville de Lancy propose 54 vidéos (en progression de 10 à 15 vidéos par année).

UNE GRANDE DIVERSITÉ D'ÉVÈNEMENTS

L'équipe événementielle a organisé 21 manifestations en 2023, dont La Fête des écoles, l'inauguration de l'école de Pont-Rouge, l'inauguration de l'extension du tram 15 aux Palettes en direction de Saint-Julien, les Promotions civiques et citoyennes, le Mérite de Lancy, la cérémonie de passation de maire, le Marché de Noël ou encore Lancy en été, grande opération estivale aux enjeux importants en termes de cohésion sociale, de qualité de vie, de vieillissement de la population en lien avec les périodes de canicule et les défis du vivre-ensemble. Le programme offrait des oasis urbaines de détente, de verdure ou d'animations. Une

carte interactive de 50 activités pour tous les publics a été réalisée et actualisée tout l'été. Elle a été consultée par quelque 4 967 visites uniques entre juin et août 2023.

L'OFFICE D'ÉTAT CIVIL

L'arrondissement de l'état civil de Lancy comprend les communes de Lancy, Plan-les-Ouates, Perly-Certoux et Bardonnex. Depuis le 1^{er} avril 2023, l'Office d'état civil est dirigé par un nouveau responsable, qui assure également la tâche d'officier d'état civil. L'office compte un responsable, trois officières et une secrétaire. Le ratio est de 12 313 habitants-es par officier-ère. En 2023, quelque 2 000 actes d'état civil ont été délivrés.

Durant l'année 2023, l'office a connu une réorganisation; son nouveau responsable a notamment conçu un plan d'action pour développer des statistiques sur les activités déployées. D'autre part, l'office a travaillé à l'allongement du délai de pré-réservation d'une date de mariage. Il est ainsi possible de pré-réserver une date de mariage 6 mois à l'avance (contre 4 précédemment), sous certaines conditions. Cette mesure, encore rare sur le canton, est entrée en vigueur en novembre 2023. L'office a également œuvré à la facilitation des démarches à distance afin de permettre aux personnes domicilié-es ou originaires des 4 communes de l'arrondissement d'effectuer des démarches en adressant un courriel à l'Office d'état civil.

Quelques chiffres

En 2023, l'Office d'état civil a procédé à :

- 366 saisies de personnes dans le registre de l'état civil informatisé (concerne les personnes étrangères saisies pour l'enregistrement d'un événement ou une procédure de naturalisation ordinaire).
- 205 célébrations de mariages, dont 7 célébrés par un-e magistrat-e et 46 célébrés un samedi.
- 4 conversions d'un partenariat enregistré en mariage (dans le cadre des nouvelles dispositions relatives au mariage pour toutes et tous entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2022).
- 4 changements de sexe.
- 3 PACS genevois (partenariat cantonal de solidarité).
- 197 reconnaissances en paternité.
- 178 formulaires concernant l'autorité parentale conjointe et conventions sur l'attribution de la bonification pour tâches éducatives.
- 68 déclarations concernant le nom (50 reprises de nom de célibataire et 18 concernant un enfant).
- 26 enregistrements du lieu de dépôt de mandats

pour cause d'inaptitude.

- 3 naissances à domicile et 133 décès.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

L'enveloppe annuelle destinée à la solidarité internationale a été affectée à 68 projets de développement sanitaires, agricoles et médicaux, ainsi qu'à des crédits d'aide d'urgence délivrés suite aux séismes survenus durant l'année.

Les projets soutenus défendent des causes diverses, toutes essentielles pour leurs bénéficiaires. Les huit domaines prioritaires, définis dans les lignes directrices, permettent d'orienter les choix et décisions du Conseil administratif:

1. Éducation et formation
2. Création des emplois de proximité
3. Protection de l'environnement
4. Santé
5. Inclusion sociale
6. Valorisation de la culture locale
7. Renforcement des organisations de participation de la société civile
8. Échanges d'informations Nord-Sud

Quelques projets soutenus en 2023

- Afrique subsaharienne: soutien de 10 000 francs pour soutenir les femmes dans leur carrière en chirurgie reconstructive.
- Dans différents pays d'Afrique: soutien de 10 000 francs pour le projet «Lait sans Frontières» portant sur le secteur de l'élevage, en particulier sur la valeur ajoutée du lait local sain et l'amélioration des conditions de vie des familles.
- Laos: soutien de 8 000 francs pour l'amélioration des conditions de vie de 280 familles défavorisées en matière d'accès aux soins médicaux et d'alimentation.
- Sénégal: soutien de 5 000 francs pour la promotion de l'apiculture durable permettant une plus grande autonomie financière des apicultrices et apiculteurs, la professionnalisation de l'écoulement des produits apicoles et l'initiation à une politique de protection des forêts (un hectare reboisé avec 900 arbres et 650 arbres mellifères plantés dans six périmètres maraîchers).
- Honduras: soutien financier de 5 000 francs pour les enfants en situation de vulnérabilité afin de leur offrir un accès aux soins de santé physique et mentale.

AIDES D'URGENCE

- Maroc: soutien de 10 000 francs destiné à l'aide d'urgence suite au séisme.
- Turquie: soutien de 5 000 francs destiné à l'aide d'urgence suite au séisme.